

Courriers à adresser à
Claude Barthes
27 rue de la Barre
81300 Mazamet

Montpellier le 15/03/2011

Ligue du Poitou Charentes
7 avenue Robert Schuman
Apt 8
86000 POITIERS

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Présidents(es) de toutes les Commissions.

Nous avons été alertés de ce que nous appellerons l'affaire Romain LACOUX par la réception de son courriel et de son rapport de fin de rencontre régionale RGM 063.

Afin que ne se reproduise pas l'expérience Vincent DEBARRE, qui a amené la démission de Vincent, arbitre International, démission due au fait qu'après un incident qui lui aussi avait fait l'objet d'un rapport aux instances supérieures, Vincent n'a été destinataire **d'aucun courrier, aucun appel téléphonique** lui permettant de penser que son rapport avait été pris en compte et que les fautifs seraient sanctionnés, nous vous écrivons aujourd'hui.

Vous qui êtes en charge de faire respecter les règles disciplinaires de notre sport, nous, bureau de l'ANAVB, au nom des arbitres de Volley Ball, vous demandons que ces événements soit traités avec l'attention qu'ils méritent et dans la transparence la plus complète.

Nous avons confiance en votre travail et nous vous demandons que l'arbitre, la CRA, l'ANAVB soient informés de la date fixée pour la réunion de la Commission de Discipline et que cette réunion soit ouverte au public conformément aux textes afin d'avoir la possibilité de témoigner de notre soutien à notre collègue victime de ces faits.

Romain LACOUX est un jeune arbitre issu de l'UNSS, creuset de l'arbitrage, où on lui a appris le respect des règles et de l'arbitre, il ne nous reste plus qu'à le perfectionner ce à quoi s'attachait Vincent DEBARRE avant de nous quitter et de refuser tout contact avec tout ce qui touche le Volley Ball, preuve d'une exaspération justifiée.

Nous ne demandons pas une sanction exemplaire plus sévère que ce qu'il ne devrait, toutes les sanctions doivent être proportionnées et pédagogiques, nous demandons que les fautifs soient sanctionnés et que la sanction soit connue de tous afin que ne se reproduisent plus de tels actes qui ont actuellement tendance à se multiplier, leurs auteurs ayant un sentiment d'impunité.

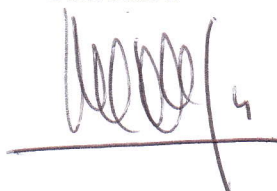
Nous vous remercions par avance des informations que vous voudrez bien nous communiquer quant aux suites données à cette affaire.

Pour l'ANAVB :

Barthes C
Président



Begu JP
Secrétaire



Parizel JJ
Trésorier

